

Délégué Apostolique Mgr. Conroy; III. Un amour vrai; IV. Le duc de Bassano; V. Inauguration de la faculté de droit de l'Université Laval, à Montréal; VI. Revue Européenne; VII. Revue scientifique; VIII. Bibliographie.—Prix d'abonnement, \$8 par an. Voici les noms des agents autorisés à recevoir des abonnements à cette publication mensuelle: Montréal, M. F. X. Lacroix; Q.ébec, M. Horace Têtu; Trois Rivières, M. Ephrem Dufresne; St. Jean d'Iberville, M. J. Bourguignon; Ottawa, M. J. O. Lemieux.

RECETTES

Toits de chaume incombustibles.

Ce moyen consiste à couvrir les toits en paille d'un enduit capable de les préserver des étincelles ou même des brandons enflammés provenant de quelque incendie voisin ou de la forte chaleur qui peut en résulter.

Cet enduit, ou plutôt ce mortier, est composé de sable, de terre argileuse, de crotin de cheval et d'une petite quantité de chaux, le tout bien mélangé et bien corroyé, jusqu'à la consistance d'un mortier ordinaire. On en forme sur la paille du toit avec une truelle, une couche de l'épaisseur de 1 pouce, ayant soin de remplir, avec la même composition les crevasses qui pourraient se former par la dessiccation.

Quant aux accidents qui pourraient provenir de l'intérieur, on s'en mettra à l'abri en appliquant au-dessous du toit une couche de ce mortier, à laquelle on ne donnerait que la moitié de l'épaisseur de la couche supérieure.

Teinture des étoffes en noir.

C'est l'espèce de teinture dont on fait le plus souvent usage dans les ménages.

Voici le procédé à suivre :

Prenez 2½ onces de litharge; mettez-les dans un vaisseau de verre avec un peu plus d'une roquille d'eau forte étendue d'une pinte d'eau de pluie ou de rivière; placez votre vase dans un endroit chaud et, au bout de quelques jours, décantez l'infusion dans un autre vase de verre ou de faïence; vous y mettrez baigner, pendant douze heures, la toile de coton ou de lin que vous voulez teindre; retirez-la ensuite, faites-la laver deux ou trois fois à l'eau froide et laissez-la sécher.

Faites bouillir pendant ce temps, dans une pinte d'eau de pluie ou de rivière, une demi once de noix de galle concassée, à laquelle vous ajouterez une once de sel; mettez ensuite tremper votre toile séchée dans cette décoction où vous la laisserez un quart d'heure; elle y prendra une tinte jaune que vous changerez en un noir aussi beau que solide en la passant dans le bain suivant où vous la laisserez huit ou dix heures :

Prenez une once de sulfate de fer (couperose verte) et autant de sel commun que vous ferez dissoudre dans une pinte d'eau de rivière. Au sortir du bain vous ferez laver, sécher, et l'opération sera terminée.



LS. A. PROULX CHAPELIER ET MANCHONNIER No. 2 rue Christie et coin de la rue Couillard, QUEBEC

Se chargera de la confection de toutes espèces de fourrures, ainsi que tous articles en pelletteries qu'il réparera et auxquels il donnera la forme la plus nouvelle quant à la mode.

Ayant été employé dans ce genre d'industrie pendant près de 30 ans dans une des premières maisons de la ville de Québec, il peut se flatter de donner complète satisfaction à ceux qui l'encourageront. Ses prix sont réduits, et les ordres qu'il recevra soit de la ville ou de la campagne seront exécutés sous le plus court délai.—Voici le temps arrivé où l'on aura besoin de capots ou casques, c'est le temps de les faire arranger, ou d'en acheter d'autres. Envoyez vos pelletteries et le sousigné se chargera de

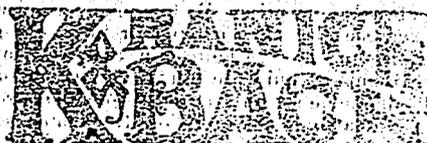
les confectionner et de leur donner la mode la plus nouvelle.

Octobre 1878.

A. LAVIGNE

Editeur de Musique et Importateur de PIANOS,

DES CÉLÈBRES MANUFACTURES DE



BELLINGS & Cie.,

WHEELOCK

ROGERS,

ET DES

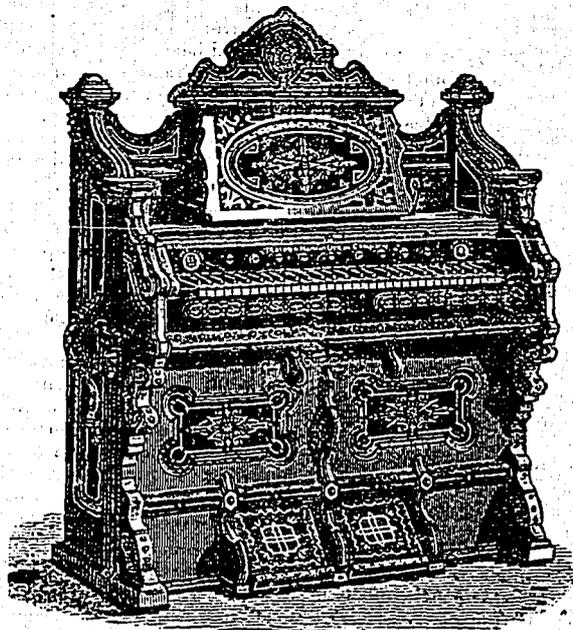
ORGUES - HARMONIUMS

DE

BURDETT,

MASON,

HAMLIN.



LOVINGS & BLAKE,

25, rue St. Jean, (Banque d'Épargne) QUEBEC.

N. B.—M. Lavigne fournit les instruments des manufactures ci-dessus mentionnées, — ou toute autre manufacture, — à des prix très-modérés et à des conditions libérales. Vieux instruments pris en échange comme partie de paiement dans l'achat d'un instrument neuf. — Informations données aux personnes en faisant la demande.